

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 1 avril 2025

DÉLIBÉRATION N°2025_022

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le 1 avril 2025, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **26 mars 2025**.

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, Mme Bénédicte JAMET DIEZ, M. Jacques RAYNAUD, Mme Isabelle TARIS, M. Benoît D'ANCONA, M. Pascal LABADIE, Mme Sadia HADJ ALBELKADER, M. Guénolé JAN, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Florian DARCOS, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, Mme Fabienne DA COSTA.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Christelle BAUDRAIS donne procuration à Mme Isabelle TARIS, Mme Sylvaine PANABIERE donne procuration à M. Vincent BOIVINET, Mme Laure DESVALOIS donne procuration à Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Nabil ENNAJHI donne procuration à Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Alexandre DIAS donne procuration à M. Mohammed MICHRAFY, M. Christophe THOMAS donne procuration à M. Christian BAGATE, Mme Seynabou GUEYE donne procuration à Mme Isabelle TEURLAY NICOT, M. Kewar CHEBANT donne procuration à M. Xavier-Marie FEDOU.

Secrétaire de la séance : M. Marc CHAUVET

Monsieur Xavier-Marie FEDOU expose :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du Budget Primitif 2025, et alors que le Rapport d'Orientations Budgétaires a été présenté au Conseil municipal du 18 février dernier.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

VU le Code général des collectivités territoriales, article L2312-1

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1^{er} janvier 2025

VU l'article L.5217-10-5 à 9 du Code général des collectivités territoriales

VU la présentation du Rapport d'orientations budgétaires lors de la séance du 18 février 2024

VU la transmission en date du 19 mars 2025 du projet de budget et de la présentation synthétique conformément à l'article L5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales qui porte le délai de transmission de 5 à 12 jours calendaires

CONSIDÉRANT la présentation du rapport de synthèse et le projet de budget intégrant les reports joints en annexe ainsi-que les tableaux d'équilibre budgétaire suivants :

Equilibre du budget : BP 2025

Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	Budget principal 2024	Budget principal 2025	
Dépenses d'ordre	041	Opérations patrimoniales	143 375,35	329 312,68	
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 127 857,08	1 065 333,00	
			Dépenses d'ordre	1 271 232,43	1 394 645,68
Dépenses réelles	020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	
	13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
	16	Emprunts et dettes assimilées	1 087 000,00	1 087 100,00	
	20	Immobilisations incorporelles	136 303,42	83 386,37	
	204	Subventions d'équipement versées	1 657 912,00	2 032 862,00	
	21	Immobilisations corporelles	7 903 743,97	5 800 309,53	
	23	Immobilisations en cours	16 907 916,46	29 146 107,72	
	26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	25 500,00	
	27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 701 146,48	7 216 437,51
	4541102	Péril imminent 8 rue neuves		0,00	0,00
	4541103	Insalubrité publique - Rue Denis Papin		0,00	0,00
	4541105	Travaux d'office effectués pour compte de tiers 86 Rue Marcel Sembat BEGLES		0,00	0,00
	4541107	Péril imminent Bègles 2023		0,00	0,00
	4541109	Peril rue Neuve		0,00	0,00
	4541110	2022 Péril 63 cours Victor Hugo		3 606,28	0,00
	4541111	2022 - Péril imminent Bègles Immeuble 48 cours Victor Hugo		0,00	0,00
			Dépenses réelles	30 417 628,61	45 391 703,13
	Total Dépenses d'investissement			31 688 861,04	46 786 348,81
	Recettes d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	11 290 000,00	11 860 000,00
041		Opérations patrimoniales	143 375,35	329 312,68	
040		Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 706 195,90	1 818 358,04	
		Recettes d'ordre	13 139 571,25	14 007 670,72	
Recettes réelles	024	Produits des cessions d'immobilisations	1 192 000,00	281 000,00	
	10	Dotations, fonds divers et réserves	6 942 747,30	6 475 765,85	
	13	Subventions d'investissement	650 936,21	3 681 912,24	
	16	Emprunts et dettes assimilées	9 760 000,00	22 340 000,00	
	204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00
	4541202	Péril imminent 8 rue neuves		0,00	0,00
	4541203	Insalubrité publique - Rue Denis Papin		0,00	0,00
	4541205	Péril ancien Bègles - 84 rue Marcel Sembat - Mme A Tienza		0,00	0,00
	4541207	Péril imminent Bègles 2023		0,00	0,00
	4541209	Peril rue Neuve		0,00	0,00
	4541210	2022 Péril 63 cours Victor Hugo		3 606,28	0,00
	4541211	2022 - Péril imminent Bègles Immeuble 48 cours Victor Hugo		0,00	0,00
		Recettes réelles	18 549 289,79	32 778 678,09	
Total Recettes d'investissement			31 688 861,04	46 786 348,81	

Fonctionnement

	Chap.	Libellé chapitre	Budget principal 2024	Budget principal 2025
Dépenses d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	11 290 000,00	11 860 000,00
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 706 195,90	1 818 358,04
		Dépenses d'ordre	12 996 195,90	13 678 358,04
Dépenses réelles	022	Dépenses imprévues	0,00	0,00
	65	Autres charges de gestion courante	5 199 161,15	5 094 029,30
	66	Charges financières	150 635,37	208 730,11
	67	Charges spécifiques	32 500,00	42 500,00
	68	Dotations aux provisions et dépréciations	20 000,00	20 000,00
	011	Charges à caractère général	7 290 219,15	6 342 264,75
	012	Charges de personnel et frais assimilés	20 876 885,00	21 857 000,00
	014	Atténuations de produits	6 107 202,00	6 385 057,00
	Dépenses réelles	39 676 602,67	39 949 581,16	
Total Dépenses de fonctionnement			52 672 798,57	53 627 939,20
Recettes d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 127 857,08	1 065 333,00
		Recettes d'ordre	1 127 857,08	1 065 333,00
Recettes réelles	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 205 401,23	3 379 456,85
	73	Impôts et taxes	1 598 894,18	1 543 515,00
	731	Fiscalité locale	30 280 000,00	31 420 000,00
	74	Dotations et participations	6 494 091,48	7 331 514,12
	75	Autres produits de gestion courante	203 745,00	237 700,00
	76	Produits financiers	0,00	0,00
	77	Produits spécifiques	0,00	0,00
	78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
	002	Résultat de fonctionnement reporté	9 722 809,60	8 610 420,23
	013	Atténuations de charges	40 000,00	40 000,00
	Recettes réelles	51 544 941,49	52 562 606,20	
Total Recettes de fonctionnement			52 672 798,57	53 627 939,20

DÉCIDE

Article 1 : D'adopter le Budget principal pour l'exercice 2025 chapitre par chapitre selon les montants présentés et figurant dans l'annexe jointe à la délibération.

Article 2 : D'autoriser l'amortissement sur une année de l'attribution de compensation d'investissement ouverte au chapitre 204 conformément au mécanisme de neutralisation de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement prévu par l'instruction budgétaire et comptable M57.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réel de chacune des sections, comme prévu par l'instruction budgétaire et comptable M57.

VOTANTS : 35		VOIX
Pour	28	
Contre	7	M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, Mme Fabienne DA COSTA, M. Christophe THOMAS, Mme Seynabou GUEYE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Fait et délibéré le 1 avril 2025

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

M. Marc CHAUVET

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH